

Climatique : comment évolue le marché français ?

En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :

INDICES DE PRIX DÉPART USINE POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 108,2 en octobre 2010 (108,2 en octobre 2009).
- Matériel aéraulique : 109,6 en novembre 2010 (112,8 en novembre 2009).
- Robinetterie d'équipement du bâtiment : 121,5 en novembre 2010 (121,8 en novembre 2009).

INDICES DE PRIX D'ACHAT À L'IMPORTATION :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 104,8 en octobre 2010 (98,5 en octobre 2009).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 106,9 en août 2010 (99,9 en août 2009).

INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 117,5 en octobre 2010 (116,1 en octobre 2009).

INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS :

- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 123,3 en octobre 2010 (128,2 en octobre 2009).

Réseaux de chaleur ou de froid : 1,5 milliard de chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des réseaux français de chaleur s'est élevé en 2009 à 1,4 milliard d'euros. Et celui des réseaux de froid, à 95 millions. C'est ce qu'estime une étude que vient de publier le syndicat des réseaux de chaleur et de froid SNCU. Selon cette étude, il y avait en 2009 432 réseaux (+ 10% sur 2005), dont 123 en Ile-de-France, 50 en Rhône-Alpes et 14 réseaux de froid. La longueur totale de ces réseaux était de 3452 km. 2 millions d'équivalents logements étaient desservis par les réseaux de chaleur, 83 649 par les réseaux de froid. Les livraisons de chaleur ou de froid au tertiaire ont totalisé 9007 GWh en 2009 (+ 6% sur 2005), dont 1541 GWh aux établissements de santé et 2224 GWh aux établissements d'enseignement, alors que, dans le même temps, le résidentiel reculait de 5%, à 14 223 GWh. Les livraisons aux clients industriels s'élevaient, pour leur part, à 1548 GWh. Les réseaux de chaleur desservaient 24 061 points de livraison l'an passé, les réseaux de froid 870.

Une sociologue analyse la difficulté de la chaleur renouvelable à s'imposer

Les systèmes de chaleur renouvelable sont "en panne d'insertion sociale et souffrent d'un déficit d'image", ces EnR sont "généralement perçues comme de simples énergies d'appoint" et "revêtent un caractère de modernité qui, dans la plupart des cas, paradoxalement, incite à l'abstention". C'est ce qu'écrit la sociologue Marie-Christine Zélem dans un livre, "Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistances au changement", qu'elle vient de publier à l'Harmattan.

"Pour un très grand nombre d'entre eux", les installateurs "n'ont ni le réflexe, ni la motivation" à proposer des systèmes de chaleur renouvelable et sont "encore peu convaincus". La majorité des artisans considère que s'équiper de tels systèmes "représente un luxe que seules certaines catégories sociales peuvent se permettre". Mme Zélem constate que les artisans mettent en avant les "coûts prohibitifs" de ces systèmes, le temps de main d'œuvre plus important, la difficulté qu'ils auraient à s'approvisionner en pièces de rechange, les incertitudes sur la durée de vie et la fiabilité des technologies. L'auteure ajoute que les artisans pensent souvent que ces systèmes EnR ne seront pas assez performants sur le long terme et que le SAV "risque de poser problème". Mme Zélem explique que bien des artisans, "projetant sur leur propre clientèle" tout un ensemble de "préjugés, de craintes et de contraintes", "tendent à ne lui proposer que des systèmes traditionnels, au point que certains nous ont confié qu'ils dissuadent de nombreux clients intéressés par des solutions alternatives".

EN BREF. Au Journal Officiel du 31 décembre 2010, a été publié un arrêté ministériel du 30 décembre qui stipule que, pour le crédit d'impôt, les pompes à chaleur dédiées à la production d'ECS doivent avoir des COP supérieurs à 2,5 pour les appareils géothermiques ou sur air ambiant ou extérieur et à 2,9 pour ceux sur air extrait.

EN BREF. Parus au Journal Officiel du 30 décembre 2010, les indices de coûts BT 40 (chauffage central) et BT 41 (ventilation et conditionnement d'air) pour septembre 2010 s'établissent respectivement à 956,80 (contre 943,00 un an plus tôt) et à 695,60 (contre 681,20).